

## VOTE A L'ONU SUR LA NECESSITE DE LEVER LE BLOCUS DE CUBA 2011.

Pour la vingtième année consécutive, le blocus des États-Unis contre Cuba a reçu une nouvelle et large condamnation à l'Assemblée Générale des Nations Unies.

La résolution intitulée «Nécessité de mettre fin au blocus économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis d'Amérique contre Cuba » a été adoptée hier, 25 octobre par **la majorité favorable de 186 nations**, contre 2 (Les Etats-Unis et Israël) et 3 abstentions (La Micronésie, Les Îles Marshall et Palau).

Depuis 50 ans, le blocus économique, commercial et financier des États-Unis contre Cuba, constitue l'obstacle principal au développement du pays.

Le montant du préjudice économique direct infligé au peuple cubain par le blocus étasunien, depuis sa mise en place jusqu'au mois de décembre 2010, s'élève à 975 milliards de dollars, compte tenu de la dépréciation internationale du dollar face à l'or depuis 1961 jusqu'à 2010.

Il ne s'agit pas d'une question bilatérale entre notre pays et les États-Unis. Il a une évidente application extraterritoriale qui gêne d'une manière significative beaucoup d'autres États y compris la France et d'autres pays européens.

Cuba a une fois de plus obtenu le soutien de la communauté internationale et exige donc des États-Unis la levée immédiate du blocus.

Paris, le 26 octobre 2010

Ambassade de Cuba en France

### Résultats du vote

Année	Pour	Contre	Abstention
1992	59	3	71

<b>1993</b>	88	4	57
<b>1994</b>	101	2	48
<b>1995</b>	117	3	38
<b>1996</b>	137	3	25
<b>1997</b>	143	3	17
<b>1998</b>	157	2	12
<b>1999</b>	155	2	8
<b>2000</b>	167	3	4
<b>2001</b>	167	3	3
<b>2002</b>	173	3	4
<b>2003</b>	179	3	2
<b>2004</b>	179	4	7
<b>2005</b>	182	4	1
<b>2006</b>	183	4	1
<b>2007</b>	184	4	1
<b>2008</b>	185	3	2
<b>2009</b>	187	3	2
<b>2010</b>	187	2	3
<b>2011</b>	186	2	3

25/10/2011

Assemblée générale  
AG/11162

---

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

Soixante-sixième session

41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> séances plénières

Matin et après-midi

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: 186 ÉTATS MEMBRES VOTENT POUR LA  
VINGTIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE**

**LA LEVÉE DU BLOCUS IMPOSÉ PAR LES ÉTATS-UNIS À CUBA**

**Plusieurs délégations ont déploré l'absence de progrès**

**et ce malgré les engagements pris par le Président américain Obama**

L'Assemblée générale a demandé aujourd'hui pour la vingtième année consécutive et à une très large majorité la levée du blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba, et ce, depuis 1962. À cet effet, 186 États Membres se sont prononcés en faveur du [texte\\*](#) soumis par Cuba. Les États-Unis et Israël se sont opposés à ce texte, tandis que les Îles Marshall, les États fédérés de Micronésie et les Palaos se sont abstenus.

Venu présenter le projet de résolution, le Ministre des affaires étrangères de Cuba a regretté que depuis 20 ans l'Assemblée générale continue d'inscrire cette question à son ordre du jour. Alors que l'administration Obama avait voulu donner une image de souplesse, elle a renforcé sa traque des transactions financières cubaines dans le monde entier, faisant fi des lois des pays tiers.

De son côté, le représentant des États-Unis a réaffirmé le droit souverain de son pays à déterminer sa politique bilatérale, notamment lorsqu'il s'agit de relations économiques avec d'autres pays. Il a fait état de mesures prises par le Président Barack Obama, qui s'inscrivent dans la nouvelle politique d'ouverture des États-Unis et démontrent l'engagement fort des États-Unis au peuple cubain, contrairement à l'image dépeinte dans cette résolution.

Par ailleurs, plusieurs délégations ont insisté sur les effets préjudiciables et les dégâts irréparables de l'embargo, dont les répercussions économiques sont néfastes pour Cuba et les pays tiers, affectant ses échanges avec ses partenaires commerciaux, notamment la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ou l'Union européenne. Le Ministre de Cuba a précisé que les préjudices économiques de l'embargo des États-Unis sur son pays dépassaient les 975 milliards de dollars.

Le représentant des États-Unis a, de son côté, indiqué que compte tenu des produits alimentaires et des médicaments qu'il fournit au titre de l'aide, son pays est le cinquième partenaire commercial de Cuba.

Le Ministre de Cuba a répondu qu'en aucun cas les deux pays n'étaient des partenaires commerciaux et que les réglementations extrêmement strictes imposées par les États-Unis sur son pays ne sauraient être qualifiées de relations commerciales.

L'Assemblée générale poursuivra ses travaux demain, mercredi 26 octobre, à partir de 10 heures, avec l'examen des rapports de la Cour internationale de Justice (CIJ) et de la Cour pénale internationale (CPI).

\* A/66/L.4

### ***NÉCESSITÉ DE LEVER LE BLOCUS ÉCONOMIQUE, COMMERCIAL ET FINANCIER IMPOSÉ À CUBA PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE***

**a) Rapport du Secrétaire général (A/66/114)**

**b) Projet de résolution (A/66/L.4)**

#### **Déclarations**

M. DIEGO LIMERES (Argentine), qui s'est exprimé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a rappelé que lors de sa déclaration l'an passé devant l'Assemblée générale, le représentant des États-Unis avait mis l'accent sur les progrès réalisés, s'agissant des visites familiales et des transferts de fonds et des biens humanitaires. Cette annonce, a-t-il dit, a offert l'espoir que les relations allaient dans la bonne direction. Il a toutefois déploré que l'embargo à l'encontre de Cuba soit inchangé et que les restrictions économiques et financières demeurent. M. Limeres a ajouté que cet embargo allait à l'encontre des normes fondamentales du droit international et du droit international humanitaire, ainsi que de la Charte des Nations Unies. Le représentant a indiqué que le Groupe des 77 et la Chine condamnaient cet embargo et appelle le Gouvernement des États-Unis à y mettre un terme. L'an passé, a-t-il rappelé, 187 États Membres ont voté en faveur du projet de résolution proposé par Cuba. Une large majorité des membres de la communauté internationale demande la fin de 50 ans d'embargo à l'encontre de Cuba. Ils exigent que le principe de non-ingérence dans les affaires des États soit pleinement respecté.

M. MAGED A. ABDELAZIZ (Égypte), intervenant au nom du Mouvement des pays non alignés, a affirmé que l'application des principes de la justice ne devait pas être restreinte au niveau national mais également s'étendre à l'arène internationale. Il s'est dit extrêmement troublé de constater que les vis d'un blocus injuste et injustifié continuaient d'être serrées à l'encontre d'un des membres du Mouvement. Le Mouvement, a-t-il ajouté, rejette une

violation aussi flagrante des principes du multilatéralisme. M. Abdelaziz a ensuite évoqué les dommages directs et indirects de l'embargo, observant notamment que celui-ci avait également des répercussions négatives sur la population et les entreprises du Tiers monde. L'embargo imposé à Cuba est intenable d'un point de vue politique et économique et indéfendable du point de vue moral, a-t-il martelé. Le représentant a ensuite exhorté les États-Unis à le lever.

M. MACHARIA KAMAU (Kenya), au nom du Groupe des États d'Afrique, a déploré que malgré les appels répétés de la communauté internationale, l'embargo des États-Unis contre Cuba continue d'être en vigueur. Compte tenu de leur proximité, Cuba et les États-Unis devraient être des partenaires commerciaux naturels, et considérant le nombre important d'Américains d'origine cubaine, les deux pays devraient aussi avoir des relations chaleureuses et fraternelles, a-t-il estimé. Quelles que soient les racines historiques de l'embargo, il est sans aucun doute temps que les nations trouvent le courage et le sens civique de surmonter les différences d'une manière qui reflète les idéaux mondiaux de la communauté internationale au XXI<sup>e</sup> siècle, a-t-il plaidé. Le représentant a enfin réitéré l'opposition de l'Afrique aux mesures unilatérales qui portent atteinte à la souveraineté d'un État.

Mme JANINE COYE-FELSON (Belize), qui s'est exprimée au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), a réitéré son opposition sans équivoque à l'embargo à l'encontre de Cuba. L'embargo, a-t-elle insisté, a survécu 20 ans après la fin de la guerre froide, à huit présidents américains et à Fidel Castro lui-même, a-t-elle rappelé, ajoutant que 70% du peuple cubain était né pendant l'embargo. Cet embargo punitif est particulièrement préoccupant pour la Communauté des Caraïbes, notamment parce qu'elle partage une histoire, une culture, une solidarité et des liens de fraternité avec ce peuple. Cuba est l'État le plus peuplé des Caraïbes et ses liens sont étroits avec la CARICOM. C'est pourquoi, l'embargo n'est pas seulement punitif à l'encontre de Cuba mais de la région dans son ensemble. La représentante a indiqué que les membres de la CARICOM continuaient de maintenir des relations étroites avec Cuba, à travers une série de programmes de coopération dans les domaines de l'infrastructure, de la santé et du développement des ressources humaines.

Mme Coye-Felson a souhaité que de nouveaux mécanismes soient trouvés afin de rendre opérationnels les termes de la résolution. Pointant du doigt les conséquences économiques de l'embargo pour Cuba, la représentante a précisé que ce dernier avait coûté près de 100 milliards de dollars depuis son imposition en 1962. Pourtant Cuba continue de déployer des efforts pour appuyer le développement des autres États en développement. Un nouveau départ entre Cuba et les États-Unis est possible, a-t-elle souligné, à condition que l'embargo soit levé. Elle a appelé les États-Unis à écouter les opinions et les préoccupations de ses amis et partenaires.

Mme BYRGANYM AITIMOVA (Kazakhstan), au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a rappelé que le Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OCI était guidé par les principes du droit international et du droit souverain de chaque nation à poursuivre son développement. À cet égard, l'OCI désapprouve toute réglementation nationale qui entrave ou retarde le développement d'un pays, y compris ses sphères économique, commerciale et financière. En outre, des lois unilatérales arbitraires sont en contradiction avec les règlements de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a insisté Mme Aitimova, demandant la levée de l'embargo en accord avec les principes et objectifs de la Charte des Nations Unies et des résolutions de l'Assemblée générale.

M. JOSÉ LUIS CANCELA (Uruguay), intervenant au nom du Marché commun du Sud (MERCOSUR), a regretté que les mesures annoncées l'an dernier par les États-Unis au sujet de l'assouplissement des restrictions de voyage et de renvois de fonds n'aient pas entraîné un changement substantiel de la politique d'embargo. Ces mesures sont insuffisantes et ont une portée trop limitée, a-t-il accusé. Le représentant a affirmé que le blocus se faisait en contravention du droit international et entravait le système de commerce international. Le MERCOSUR, a-t-il ajouté, rejette toute mesure unilatérale et extraterritoriale et condamne l'application de mesures unilatérales coercitives à l'encontre du commerce libre. M. Cancela a vu dans le blocus imposé à Cuba l'exemple d'une politique obsolète qui n'a plus sa place à l'heure actuelle.

M. E. AHAMED, Ministre des affaires étrangères de l'Inde, a estimé que la poursuite de l'embargo contre Cuba, malgré le rejet dont cette mesure fait l'objet de la part de l'Assemblée générale, portait un grave coup au multilatéralisme et à la crédibilité des Nations Unies. Cet embargo de près de 50 ans a causé des souffrances immenses à la population cubaine et a entravé le développement du pays, a-t-il déclaré. En effet, il a empêché Cuba d'avoir accès au marché américain, à des investissements, à des technologies et des services financiers proches. Au lieu de cela, le pays a dû payer des coûts supplémentaires énormes pour s'approvisionner dans des pays situés à des milliers de kilomètres, a expliqué le représentant, alors que l'application extraterritoriale de l'embargo a découragé les investissements et le transfert de technologie, ce qui a eu de graves répercussions sur le plan de la santé. M. Ahamed a insisté sur le potentiel énorme d'un renforcement des liens économiques et commerciaux entre les États-Unis et Cuba. Les mesures prises par l'Administration américaine en janvier 2011 sont des développements positifs mais sont loin de constituer un changement fondamental de l'ensemble complexe de lois et de réglementations qui constituent l'embargo contre Cuba, a-t-il enfin dit.

M. JUAN CARLOS ALURRALDE, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Bolivie, a déploré la poursuite du blocus, qu'il a qualifié de bien triste vestige de la guerre froide. Le 26 juillet 1963, a-t-il rappelé, le Président Kennedy s'est adressé aux habitants de Berlin pour leur dire qu'ils vivaient dans une ville fortifiée sous embargo. Le représentant s'est demandé pourquoi les États-Unis ont condamné si vigoureusement le blocus contre Berlin et continuent de maintenir l'embargo contre Cuba. « Je suis cubain », a-t-il répété plusieurs fois, rappelant la phrase prononcée par Kennedy à Berlin « Je suis berlinois ». « Je suis cubain » est le slogan des peuples libres du monde, depuis le blocus imposé à Cuba, nous sommes tous cubains, a-t-il insisté. Combien de fois va-t-il falloir voter la résolution appelant à la levée du blocus? s'est-il indigné.

M. LUIS ALFONSO DE ALBA (Mexique) a souligné l'opposition de son pays à l'embargo imposé à l'encontre de Cuba. Il a observé que les mesures nationales qui revendiquent une application extraterritoriale dans des pays tiers sont contraires au droit international. Elles ont de graves conséquences sur le plan humanitaire et sont également le reflet d'un renoncement à la négociation, à la diplomatie et au dialogue. Il a évoqué l'impact négatif de l'embargo sur le développement économique de Cuba, ainsi que sur le bien-être de la population. Il a également parlé de ses répercussions négatives sur les pays tiers qui peinent, de ce fait, à interagir avec Cuba sur le plan économique et social. M. De Alba a également appuyé l'inclusion de Cuba au sein des mécanismes internationaux de dialogue et de commerce économique et financier dans le but de favoriser la coopération et le développement. Il a par ailleurs rappelé que les sanctions politiques, économiques et

militaires imposées aux États devaient émaner de décisions et de recommandations du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale.

M. JORGE VALERO BRICEÑO (Venezuela) a rappelé que les États Membres avaient lancé un appel quasi universel pour la levée du blocus qui a, depuis plus de 50 ans, cherché à entraver le droit du peuple cubain à décider de son sort. Il est honteux que cet appel soit ignoré, année après année, par ceux qui violent fréquemment le droit international, a-t-il dénoncé, réitérant le rejet de son pays de toute mesure unilatérale avec effets extraterritoriaux. Il a en outre demandé la libération de quatre prisonniers retenus aux États-Unis, ainsi que la liberté de circulation pour René Gonzalez.

Bien que l'Administration américaine tente de faire croire à l'opinion publique internationale qu'un changement de politique est en cours à l'égard de Cuba, la vérité est que l'embargo contre l'île demeure intact, a-t-il accusé, notamment en matière de sanctions contre des entreprises qui ont des liens avec Cuba. Ses conséquences dramatiques sur la qualité de vie de la population, femmes, enfants, personnes âgées et malades, perdurent, notamment en termes d'accès aux médicaments ou aux matériaux de construction. Ce blocus est donc, sans aucun doute, un déni répété et unilatéral, par un État signataire de la Charte des Nations Unies, du droit au développement d'un autre État Membre, a dénoncé M. Briceño, appelant à mettre fin à la politique du deux poids deux mesures dans l'application de la justice internationale, qui voit la condamnation des faibles, et la tolérance envers les violations commises par les impérialistes du Nord.

M. WANG MIN (Chine) a regretté que depuis 19 ans, l'Assemblée générale des Nations Unies demande, à une écrasante majorité, qu'il soit mis fin à l'embargo imposé à Cuba. La poursuite de l'embargo est une sérieuse violation des buts et principes de la Charte des Nations Unies. L'embargo, a-t-il ajouté, entrave les efforts déployés par le peuple cubain pour éradiquer la pauvreté, promouvoir le développement économique et social et parvenir à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Alors que la communauté internationale fait face à des défis, auxquels s'ajoute le problème des changements climatiques, cela rend l'embargo contre Cuba encore plus déraisonnable, a-t-il estimé. Le Gouvernement de la Chine, a-t-il souligné, pense que chaque pays a le droit de choisir en toute indépendance son propre système social et leur propre voie de développement. Aucun pays n'a le droit d'imposer des sanctions unilatérales militaires, politiques et économiques à l'encontre d'un autre pays. Enfin, il a mis en avant les relations entre son pays et Cuba, notamment dans les domaines économique et commercial.

M. MOURAD BENMEHIDI (Algérie) a estimé que l'adoption annuelle par l'Assemblée générale d'une résolution demandant la levée du blocus contre Cuba témoignait du souhait profond de la communauté internationale de mettre fin à une situation qui perdure depuis trop longtemps. L'Algérie a toujours condamné l'imposition de mesures unilatérales et de règlements à caractère extraterritorial qui entravent le développement d'un pays. À cet égard, le blocus contre Cuba est ouvertement contraire au droit international et aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, a dit le représentant, dénonçant ses incidences sur la croissance économique de Cuba et sur son développement social et humain. Ces conséquences sont aggravées par les effets de la crise économique et financière mondiale, ainsi que par la crise énergétique et alimentaire qui sévit actuellement, a-t-il expliqué, exhortant par conséquent le Gouvernement des États-Unis à mettre fin à l'embargo.

M. DOCTOR MASHABANE, (Afrique du Sud), a estimé que le vote enregistré l'an passé sur le projet de résolution pour la levée du blocus avait montré la détermination de la communauté internationale à ce sujet. Cet embargo, a-t-il réitéré, constitue une violation du droit international. Il a fait part de sa préoccupation concernant la situation économique et sociale de Cuba, notamment lorsque que les récentes crises énergétique, alimentaire, financière et économique affaiblissent les autres pays. Cet embargo, a-t-il ajouté, a des conséquences préjudiciables sur les transferts de capitaux, l'économie et l'activité touristique de l'île. Le représentant a annoncé que son pays allait ouvrir une ligne de crédit de l'ordre de 10 millions de dollars en faveur de Cuba. Il a noté le travail remarquable de Cuba dans les domaines de la santé et de l'éducation dans le monde en développement, et a appelé les États Membres à appuyer une nouvelle fois la résolution pour la levée du blocus.

M. LE HOAI TRUNG (Viet Nam) a affirmé que les États-Unis devaient lever l'embargo imposé à Cuba, une nation souveraine et pacifique, pour des raisons juridiques, politiques, économiques et humanitaires. Il a constaté que la loi Helms-Burton allait à l'encontre du droit international et des principes de la Charte, entravait le développement de relations amicales entre les nations et violait le droit d'un peuple à choisir son propre système politique et de développement. Le représentant s'est plus particulièrement inquiété des effets de l'embargo sur les femmes et les enfants.

Il y a un demi siècle, a rappelé M. CAMILLO GONSALVES, (Saint-Vincent-et-les Grenadines), le monde était le témoin du « printemps cubain », un soulèvement indigène et populaire à l'encontre d'un dictateur corrompu et brutal. Il a rappelé que depuis 50 ans, Cuba était victime d'un embargo financier, économique et commercial, dont l'ampleur n'a aucun équivalent dans le monde moderne. L'embargo est un échec et n'a servi qu'à faire souffrir le peuple cubain, a-t-il ajouté. Comment les architectes de la mondialisation peuvent-ils ainsi isoler un État? s'est-il demandé avec indignation. Il a ajouté que personne ne pouvait imposer son idéal à une autre nation. Ici, personne n'a le droit ou ne se permettrait de dire aux États-Unis ou un autre pays comment gérer ses politiques intérieure ou étrangère, a-t-il expliqué. Le Président américain Obama a, lors de son discours devant l'Assemblée générale, indiqué que la démocratie ne pouvait être imposée à aucune nation depuis l'extérieur et que chaque société devait chercher sa propre voie et il a également dit que le monde devait montrer que le droit international n'était pas une vaine promesse et qu'aucune nation ne devait essayer de dominer une autre nation, a rappelé le représentant. Selon le représentant, ces paroles sont prometteuses d'un changement.

M. NIKOLAI OVSYANKO (Bélarus) a rappelé que la vaste majorité des États Membres des Nations Unies exigeait que soit mis fin à l'embargo contre Cuba, estimant que les mesures coercitives étaient une façon ni constructive, ni civilisée de régler des différends internationaux, en violation du droit international. Il a notamment condamné les effets négatifs de l'embargo sur la population cubaine et le développement économique du pays, situation encore aggravée par la crise actuelle. Toute tentative d'un État pour modifier le système interne d'un autre pays par des pressions politiques, ou autres, est inacceptable, a-t-il affirmé. Le représentant a en outre assuré que les peuples forts ne renonceraient jamais à leur droit de choisir. Aujourd'hui, alors que nous votons pour la vingtième fois pour la levée de l'embargo, nous espérons que la voix de l'Assemblée générale sera enfin entendue, a-t-il conclu.

M. YUSRA KAHN (Indonésie) a estimé que non seulement l'embargo unilatéral contre Cuba contrevenait aux principes de la Charte des Nations Unies et du droit



international, mais qu'il était également une atteinte aux droits des peuples à la vie, au bien-être et au développement. L'embargo a en outre des conséquences sur les intérêts économiques et commerciaux de Cuba, et sur ses relations avec des pays tiers. Alors que le monde est confronté à de graves défis multiples, économique, alimentaire et énergétique, il est un obstacle inutile sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, a dit le représentant. Estimant que la mondialisation avait créé les conditions d'une véritable solidarité mondiale entre la communauté des nations, il a affirmé que la levée de l'embargo contre Cuba serait en phase avec l'esprit de l'époque actuelle.

M. COLLIN BECK (Îles Salomon) a exhorté les États-Unis à examiner l'impact de ses actions sur le peuple cubain à travers le prisme de l'humanité et à tendre la main vers son voisin afin de renouer une amitié gelée pendant deux décennies. Il a ensuite salué Cuba pour avoir choisi la voix pacifique pour obtenir, par le biais des Nations Unies, la levée inconditionnelle de l'embargo. Il a ensuite fait savoir que sa délégation voterait en faveur de la résolution.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a estimé que l'embargo imposé à Cuba avait clairement démontré son incapacité à influencer sur les choix souverains fait par Cuba quant à son modèle de développement. Les seules conséquences des sanctions sont la détérioration de la qualité de vie de la population cubaine, la création d'obstacles artificiels à la croissance économique et l'empiètement sur les droits et les intérêts des pays tiers, a-t-il souligné. Le représentant a ensuite regretté que l'administration du Président Obama n'ait fait, selon lui, que de minimes efforts pour ajuster la politique des États-Unis vis-à-vis de Cuba. Il a néanmoins dit espérer la levée de certaines restrictions imposée aux citoyens américains souhaitant visiter leur famille à Cuba, ainsi qu'aux envois de fonds, serait accompagnée de mesures supplémentaires destinées à normaliser les relations entre les deux pays.

Venu présenter le projet de résolution, M. BRUNO EDUARDO RODRÍGUEZ PARRILLA, Ministre des affaires étrangères de Cuba, a regretté que depuis 20 ans l'Assemblée générale inscrive la question de la levée du blocus économique contre Cuba à son ordre du jour.

L'Assemblée générale continue année après année de demander la levée du blocus économique, commercial et financier des États-Unis contre Cuba, a poursuivi le Ministre. Il a affirmé que les préjudices économiques directs causés au peuple cubain par le blocus dépassent 975 milliards de dollars. L'Administration des États-Unis a beau prétendre donner une image de souplesse, le blocus et les sanctions restent tels quels, sont pleinement appliqués et leur caractère extraterritorial s'est aggravé ces dernières années, a-t-il dénoncé. L'administration Obama, a-t-il ajouté, a renforcé sa traque des transactions financières cubaines dans le monde entier, faisant fi des lois des pays tiers et de l'opposition des gouvernements concernés.

Il a ajouté que Cuba n'était toujours pas en mesure d'exporter ou d'importer librement aux États-Unis, et ne peut utiliser le dollar pour ses transactions ou ouvrir des comptes dans cette devise. En janvier dernier, plus de 4 millions de dollars alloués par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme à des programmes de coopération avec Cuba ont été mis sous séquestre. Alors que Washington dit assouplir sa politique afin que des groupes étatsuniens puissent voyager à Cuba, le Département du Trésor vient de refuser à deux importantes organisations non gouvernementales de se rendre à Cuba, s'est insurgé le

Ministre. La liberté de déplacement des États-Uniens continue d'être soumise à des restrictions, a-t-il lancé. Les États-Unis continuent de soutenir que cette question est d'ordre bilatéral et qu'elle n'a pas lieu d'être abordée ici.

À l'offre du Gouvernement cubain d'amorcer un dialogue sur tous les points du contentieux bilatéral, le Président Obama a répondu une fois de plus par une fin de non-recevoir et par une série de conditions que Cuba ne saurait accepter, a déclaré M. Parilla. C'est une attitude démodée et ancrée dans le passé, a-t-il ajouté, le Président élu pour le changement s'exprime comme ses prédécesseurs, notamment républicains. Ce que le Gouvernement des États-Unis veut voir changer à Cuba ne changera pas, a-t-il dit. Le Gouvernement de Cuba restera « le Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », a-t-il précisé. Il a dénoncé l'attitude américaine à l'égard de Cuba récemment divulguée par les câbles Wikileaks. Enfin, le Ministre a regretté que l'un des cinq antiterroristes cubains qui, après avoir purgé injustement une peine de 13 années de privation de liberté, ne puisse toujours pas rentrer dans son pays et y retrouver sa famille. Il a appelé la communauté internationale à appuyer le projet de résolution intitulé A/66/L.4 intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

### **Explications de vote avant le vote**

Prenant la parole, le représentant des États-Unis a indiqué que comme la plus plupart des États Membres son pays était attaché aux droits souverains de Cuba, ainsi qu'au souhait du peuple cubain de déterminer librement son avenir. Le régime de Cuba a privé, depuis près d'un demi-siècle, son peuple de jouir de ces droits. Les États-Unis réaffirment leur droit souverain à déterminer leur politique bilatérale, notamment ses relations économiques avec les autres pays. La relation économique des États-Unis avec Cuba n'est pas une question qui intéresse cette Assemblée, a poursuivi le représentant. L'embargo, a-t-il dit, n'est qu'un aspect de la politique américaine à l'égard de Cuba et l'idée est d'envisager la liberté des droits de l'homme du peuple cubain, question dont l'Organisation est chargée. La politique de Cuba, et non celle des États-Unis, est le plus grand obstacle au développement de Cuba, a-t-il insisté. À cet égard, il a rappelé que les États-Unis fournissaient une assistance alimentaire et sanitaire à Cuba. Tenant compte de cette réalité, Les États-Unis sont le cinquième partenaire commercial de Cuba.

La résolution présentée est sans fondement et oublie les véritables victimes du génocide, a tablé le représentant. Comme le Président Obama l'a redit le mois dernier, le Gouvernement américain est prêt à entamer de nouvelles relations avec le Gouvernement de Cuba. Il a souhaité que Cuba libère tous ses prisonniers politiques et notamment Alan Gross, inculpé pour avoir essayé de faciliter l'accès de la communauté juive de Cuba à Internet. Il a ajouté que depuis janvier 2011, plusieurs changements ont été mis en place dans la politique américaine, notamment pour permettre le contact de personnes entre les deux pays. Ces changements, a-t-il ajouté, s'inscrivent dans le cadre de la politique d'ouverture du Président Obama lancée en 2009 et visant à davantage d'échanges et de contacts entre les deux pays. Étant donné que cette résolution ne reflète pas les réalités du moment, la délégation des États-Unis votera contre ce projet, a-t-il dit en conclusion.

Le représentant du Nicaragua a dénoncé un blocus criminel et inhumain contre le peuple cubain. Il a estimé que les États-Unis s'obstinaient à tenter de justifier l'injustifiable et n'arriveraient jamais à leurs fins contre le peuple frère courageux de Cuba. Il a salué le projet

de Fidel Castro et Hugo Chávez qui s'est concrétisé avec la création de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique, et qui permet l'amélioration des conditions de vie des populations, ainsi qu'une réduction de la pauvreté. C'est justement parce que le Gouvernement cubain est toujours aux côtés des plus pauvres qu'il est la victime de cet embargo mais aucun empire ne pourra faire plier Cuba, a poursuivi le représentant.

Il est donc temps de rectifier ces mesures qui contreviennent au droit international, au droit humanitaire et à la Charte des Nations Unies, a-t-il expliqué, assurant que le peuple des États-Unis n'était pas favorable à ce blocus, politique absurde et inhumaine qui avait des conséquences graves sur la population. La politique d'étranglement contre Cuba constitue le plus important obstacle au développement socioéconomique de l'île, a-t-il plaidé, demandant la libération de quatre prisonniers retenus par les États-Unis et condamnant le fait que « des terroristes » soient laissés libres de circuler dans les rues américaines, malgré leur implication dans des attentats contre le peuple et le Gouvernement cubains.

### **Explications de vote après le vote**

Le représentant de la Pologne, intervenant au nom de l'Union européenne (UE), a estimé que la législation américaine Helms-Burton avait étendu les effets de l'embargo à des pays tiers. L'UE est opposée aux mesures extraterritoriales et ne peut accepter que des mesures imposées unilatéralement entravent les activités commerciales avec Cuba, a-t-il affirmé. Le représentant a rappelé qu'en 2008 l'UE avait levé ses restrictions imposées à Cuba. Il a également affirmé la volonté de sa délégation à dialoguer avec Cuba. Il s'est dit encouragé par la libération, par Cuba, d'un groupe de prisonniers politiques et a enjoint le Gouvernement cubain à ratifier les Pactes internationaux relatifs respectivement aux droits civils et politiques et aux droits économiques sociaux et culturels.

La représentante de la Namibie a indiqué que sa délégation avait voté en faveur du texte, du fait de sa conviction dans les principes de coexistence pacifique entre les nations. Elle s'est inquiétée des effets négatifs de l'embargo sur le développement et le bien-être de la population cubaine, les femmes et les enfants notamment, et a par ailleurs regretté que l'Assemblée générale soit toujours saisie de cette question. Elle a de plus argué qu'on ne pouvait prétendre que l'embargo était exclusivement bilatéral car il avait un impact sur de nombreux pays. La représentante a ensuite appelé les États-Unis à lever l'embargo et à promouvoir les principes de bon voisinage avec le Gouvernement et le peuple cubains.

Le représentant de la Zambie a fustigé le fait que les résolutions de l'Assemblée générale appelant à la levée du blocus imposé à Cuba soient systématiquement ignorées par les États-Unis. Quand nous parlons de respect de l'état de droit, de relations de qualité entre pays, de liberté, qu'est-ce que cela veut dire si la diversité d'opinion et de pensée politique n'est pas prise en compte? a-t-il interrogé. La Zambie a voté en faveur de la résolution parce que c'était la bonne chose à faire, a expliqué le représentant.

Le représentant de la République islamique d'Iran a expliqué le vote favorable de sa délégation en affirmant que les embargos et les sanctions étaient illégitimes. Il y a vu un outil destiné à imposer les intentions hégémoniques des grandes puissances à l'encontre d'autres États, et s'est par ailleurs préoccupé du fait que les sanctions, même celles qui sont ostensiblement légitimes, finissent toujours par cibler la vie quotidienne des civils.

Nonobstant leur aspect nuisible, a-t-il ajouté, les sanctions se sont toujours avérées futiles, aucune nation indépendante n'ayant compromis ses intérêts nationaux pour répondre aux « volontés antagonistes ».

La représentante du Zimbabwe a souligné qu'une majorité écrasante d'États Membres réclament depuis 20 ans la levée du blocus économique imposé à Cuba. Cet embargo, a-t-elle observé, empêche Cuba d'accéder aux marchés et aux transferts technologiques qui aideraient la population cubaine. La représentante a ensuite mentionné les mesures unilatérales qui sont imposées au Zimbabwe.

Le représentant de l'Équateur a estimé que la résolution, quasiment adoptée à l'unanimité, s'apparentait à un triomphe contre un blocus infâme. L'embargo va à l'encontre du droit international, du droit international humanitaire et de la Charte des Nations Unies, a-t-il accusé, dénonçant ses répercussions sur la population cubaine. L'Équateur espère que la logique et le bon sens vont enfin l'emporter, a-t-il insisté.

Le représentant du Nigeria a fait part de son malaise face au maintien de l'embargo économique imposé à Cuba, et ce, en dépit de son impact économique et humanitaire sur la population cubaine. Le Nigeria, a-t-il ajouté, s'oppose à la punition gratuite d'un peuple innocent et appuie par conséquent non seulement le démantèlement des structures qui renforcent l'embargo, mais également l'abandon de la logique qui le sous-tend. Le représentant s'est néanmoins félicité de la décision prise par le Gouvernement américain de lever certaines restrictions de voyage. Il a ensuite engagé la communauté internationale à appeler Cuba et les États-Unis à faire preuve de plus de souplesse afin de trouver une solution définitive à leurs différends.

Le représentant du Myanmar a expliqué que la position de principe adoptée par son gouvernement était d'être aux côtés de la population cubaine qui souffre des conséquences de ce blocus. C'est par la coexistence pacifique et la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays que l'on peut parvenir à la paix, a-t-il dit, dénonçant un blocus contraire à la Charte des Nations Unies et au droit international.

Le représentant du Bésil a constaté que parmi les nombreuses violations flagrantes du droit international aucune n'avait duré aussi longtemps que l'embargo imposé à Cuba. Il a estimé que sa levée sans équivoque, rapide et décisive serait une étape importante pour normaliser les relations régionales et promouvoir la coopération dans les Amériques. Le représentant a par ailleurs regretté que les mesures annoncées en 2009 par le Gouvernement américain, quoique positives, n'aient pas changé de manière fondamentale l'embargo, ni amoindri ses effets sur la population cubaine et les pays tiers.

Le représentant de la République arabe syrienne a affirmé que l'embargo imposé à Cuba violait le principe de la non-ingérence, ainsi que la liberté de commerce et de navigation internationaux, entre autres. Il met également à mal la crédibilité de la politique américaine, a-t-il ajouté. Le représentant a estimé que l'embargo avait créé un précédent inacceptable en matière de droit international et qu'il portait atteinte aux efforts du peuple cubain pour tenter d'avancer sur la voie du développement et du progrès. Le représentant a ensuite dénoncé les « mesures punitives » imposées à l'encontre de son pays et a réclamé la fin de toutes les politiques hostiles. Ma délégation, a-t-il ajouté, espère que les États-Unis entendront la voix des Nations Unies.

La représentante de la Gambie a estimé que compte tenu des difficultés de tous les pays en ces temps de crise économique, l'heure n'était certainement pas venue de renforcer des systèmes de sanctions, ni de maintenir ce type de blocus. Ce blocus est une agression qui entraîne une détérioration des conditions de vie de la population cubaine, en particulier des plus vulnérables, a-t-elle dénoncé, rappelant le soutien de son pays à Cuba et à son Gouvernement. Elle a enfin appelé les États-Unis à entendre l'appel « assourdissant » lancé par la communauté internationale avec le nouveau vote de la résolution sur ce thème.

Le représentant du Soudan a souligné que l'ensemble de la communauté internationale s'opposait aux mesures de coercition à vocation extraterritoriale. Le soutien constant apporté au fil des ans à cette résolution montre bien le rejet total de cet embargo imposé unilatéralement contre Cuba, en violation des normes qui régissent les relations économiques et commerciales entre les États et du droit international, a-t-il estimé, rappelant les effets destructeurs de telles mesures sur les pays en développement. Les sanctions constituent une violation des droits légitimes de Cuba, tout comme les sanctions contre le Soudan en vigueur depuis 1997 ont encore des conséquences négatives sur sa population, a-t-il dénoncé. Le représentant a donc demandé le respect des principes d'une coexistence pacifique et de la Charte des Nations Unies, ainsi que l'annulation des mesures unilatérales prises par certains pays contre d'autres.

La représentante de la République démocratique populaire lao a indiqué que sa délégation avait voté en faveur de la résolution. Elle a regretté que malgré les appels répétés de l'Assemblée générale, le blocus et notamment ses aspects à caractère extraterritorial restaient pleinement en vigueur. Le blocus, a-t-elle notamment accusé, porte atteinte au droit de vivre et de se développer du peuple cubain et empêche Cuba d'entretenir des relations économiques, commerciales et financières normales avec les autres pays.

Le représentant de Saint-Kitts-et-Nevis a indiqué que son pays entretenait de bonnes relations avec les États-Unis, mais a néanmoins estimé que leurs concessions récentes à l'embargo étaient insuffisantes. Il a également fait savoir que Cuba était l'un des plus proches alliés de Saint-Kitts-et-Nevis dans les Caraïbes, et a par ailleurs estimé que la communauté internationale avait beaucoup à gagner de sa coopération avec Cuba. Il a souhaité que Cuba et les États-Unis puissent améliorer leurs relations et trouver un terrain d'entente. Cet embargo, a-t-il ajouté, porte atteinte à l'image même des États-Unis.

Le représentant de la République populaire démocratique de Corée a estimé que le vote de la résolution d'aujourd'hui était une victoire pour le peuple cubain. L'embargo immoral et unilatéral, dénoncé au niveau international, reste encore en vigueur, a-t-il néanmoins dénoncé, rappelant les dommages économiques qui en découlent pour Cuba et pour certains pays tiers. Cet embargo a pour objectif de détruire le régime choisi par le peuple cubain et montre que les États-Unis ne reculent devant aucune mesure pour parvenir à leurs fins, au mépris du droit international, a-t-il déclaré.

Le représentant de l'Argentine, a indiqué que sa délégation avait voté en faveur de cette résolution, souhaitant que toutes les dispositions soient appliquées. Avec l'adoption de cette résolution, l'Argentine montre son attachement à la Charte des Nations Unies et réaffirme que l'embargo est contraire au droit international. La communauté internationale a, quasiment à l'unanimité, demandé cette année encore la levée de l'embargo et pourtant ce dernier se poursuit, a-t-il déploré, réaffirmant l'attachement de son pays à Cuba.

Le représentant de la République-Unie de Tanzanie a affirmé avoir voté en faveur de la résolution demandant la fin de l'embargo américain sur Cuba en soutien au peuple de Cuba qui souffre économiquement et socialement depuis si longtemps. Il est malheureux que malgré toutes les résolutions et les appels répétés lancés par l'Assemblée générale, ces souffrances persistent. Tout en saluant les développements encourageants des mesures prises par les États-Unis depuis 2009, il a estimé que l'embargo demeurerait globalement intact et a appelé les deux parties à engager un dialogue direct.

La représentante de l'Angola s'est déclarée perplexe de voir que l'embargo contre Cuba persistait, constituant une violation de la souveraineté des États et des droits des personnes, entités, institutions et entreprises, d'établir des relations avec Cuba. Elle a appelé la communauté internationale à continuer ses efforts pour renouer un dialogue constructif entre les deux pays afin d'identifier les moyens de parvenir à une solution définitive des problèmes. Déplorant le manque de progrès sur la voie vers la levée de l'embargo, malgré les mesures annoncées par l'Administration des États-Unis, la représentante a dit que son pays a voté en faveur de la résolution.

### **Droit de réponse**

Exerçant son droit de réponse, le Ministre des affaires étrangères de Cuba s'est félicité de la décision juste et professionnelle prise ce matin dans le cadre du vote. Il a souhaité dénoncer les mensonges des États-Unis. La réaction des États-Unis était la même que celle de l'an dernier, la même que les années précédentes, d'abord pour défendre la politique du Président George Bush, puis du Président Barack Obama. Il a ensuite critiqué le représentant des États-Unis, M. Ronald Godard et est revenu sur les fonctions que ce dernier a occupées depuis 1972.

Le Gouvernement des États-Unis est responsable de nombreuses exécutions, notamment tirs de drone, torture, vols secrets, prisons secrètes en Europe et un camp de concentration sur le territoire illégalement occupé de Guantanamo, a affirmé le Ministre. Les États-Unis et Cuba ne sont pas des partenaires commerciaux et les réglementations extrêmement strictes entre les deux pays ne sauraient être qualifiées de relations commerciales.

Il a exhorté les États-Unis à ne pas déstabiliser les gouvernements étrangers et à écouter les revendications de ses citoyens, notamment ceux de *Wall Street*. Il a poursuivi son propos en faisant état des revendications de la population américaine à l'encontre du Gouvernement américain et a dénoncé le sort des cinq prisonniers cubains accusés de terrorisme. Enfin, il a indiqué la nécessité de mettre fin à l'embargo sur Cuba et à un système qui engendre l'injustice sur cette planète.

\* \*\*\* \*

